

Analyse des pratiques professionnelles, Supervision et Régulation d'équipe

Depuis de nombreuses années, l'Ecole des Parents et des Educateurs de l'Hérault s'est forgé une solide expérience auprès de différentes structures et associations : Protection de l'Enfance, handicap, Relais d'assistantes maternelles, accueil petite enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, animation, médico-social ...

L'analyse des pratiques professionnelles est un outil essentiel pour :

Aider les professionnels à retrouver leur sentiment de sécurité, leur confiance en eux et leurs capacités d'empathie ;

Favoriser l'adaptation et l'évolution des pratiques aux problématiques rencontrées.

Objectifs

L'analyse des pratiques professionnelles, un espace confidentiel de parole et d'écoute pour les professionnels, qui favorise :

La coopération et l'entraide, la recherche constructive, la réassurance en s'appuyant sur sa propre expérience et sur ses propres ressources

La mise à distance et la régulation des émotions en jeu dans la relation au public accueilli et accompagné

L'intelligence collective, l'appropriation de nouveaux savoirs ou de nouvelles représentations ouvrant sur des changements dont chacun devient acteur

Le renforcement des valeurs associatives, ou encore, d'une culture d'entreprise

Le soutien d'une dynamique d'équipe, et l'accompagnement d'une phase d'adaptation et de changement par l'intégration de nouvelles pratiques

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Pour en savoir plus ...
Madame Maud FRECHOU
Responsable pédagogique
Tél. 06 22 25 10 23
formation@epe34.com

Méthode de travail

L'analyse des pratiques professionnelles est une démarche fondée sur l'analyse d'expériences professionnelles, récentes ou en cours, présentées par les participants dans le cadre d'un groupe fermé et contractuel composé de personnes exerçant dans le même domaine. Il est proposé aux participants de parler de leurs pratiques professionnelles à partir de situations concrètes et vécues. Ils sont, sur cette

base, invités à procéder ensemble à un travail d'analyse avec l'aide d'un intervenant extérieur, psychologue, formé à la supervision des pratiques. L'intervenant en analyse des pratiques professionnelles aide les professionnels à mobiliser leurs ressources, réguler leurs émotions, questionner leurs représentations, affiner leurs points de vue et s'orienter vers des solutions adaptées.

L'organisation

Chaque projet d'analyse des pratiques professionnelles fait l'objet d'une étude approfondie et d'une organisation concertée :



Nombre, rythme des séances :

ils dépendent des attentes de l'organisme demandeur, des problématiques rencontrées et des budgets consacrés à l'action. Il s'agit le plus souvent de demi-journées ou de séances de 2 heures espacées de 4 à 6 semaines ;



Lieux des séances :

elles peuvent se dérouler dans les locaux de l'organisme demandeur, dans ceux de l'EPE 34 ou sur un site tiers ;



Effectif et composition du groupe :

ils sont à déterminer en concertation avec l'organisme demandeur ;



Règles de fonctionnement :

des règles de confidentialité, de fonctionnement déontologique et des modalités de bilan(s) et d'évaluation(s) sont fixées préalablement.

L'analyse des pratiques professionnelles peut faire l'objet d'une prise en charge par l'OPérateur de COmpétences (OPCO) de l'établissement concerné.

Vous avez un besoin, des questions ?

Nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet, merci de contacter :



Responsable pédagogique
Madame Maud FRECHOU
Tél. 06 22 25 10 23
Mail: formation@epe34.com

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Pour en savoir plus ...
Madame Maud FRECHOU
Responsable pédagogique
Tél. 06 22 25 10 23
formation@epe34.com

SUPERVISION

Les objectifs de la supervision d'équipe et/ou individuelle peuvent être définis de la façon suivante :

- prendre conscience de son évolution personnelle sur le plan de l'autonomie et de l'identité professionnelle ;
- mieux utiliser ses sentiments, ses émotions et ses capacités relationnelles ;
- améliorer ses capacités professionnelles de perception et d'intervention.

L'accent est mis sur la personne du travailleur social sur la base de sa situation et de son activité quotidienne.

REGULATION

Les objectifs de la régulation d'équipe peuvent être définis de la façon suivante :

- repérer le mode de fonctionnement d'une équipe pour l'améliorer ou y remédier ;
- clarifier les rôles, les besoins et les ressources de chacun en fonction des objectifs de l'équipe ;
- établir une communication fonctionnelle pour mieux travailler ensemble.

SUPERVISION REGULATION

Pour en savoir plus ...
Madame Maud FRECHOU
Responsable pédagogique
Tél. 06 22 25 10 23
formation@epe34.com

Vous avez un besoin, des questions ?

Nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet, merci de contacter :



Responsable pédagogique
Madame Maud FRECHOU
Tél. 06 22 25 10 23
Mail: formation@epe34.com